



Le petit journal

CUDOT

*Meilleurs vœux
2020*

N° 105

Janvier 2020

Janvier 2020 - Petit Journal de Cudot - n° 105

AFM TÉLÉTHON

INNOVER POUR GUÉRIR



Comme toujours, la MJC de Cudot, Saint Loup, Saint Martin d'Ordon est le maître d'oeuvre du Téléthon sur nos trois communes. Cette année, pour des raisons de calendrier, toutes les animations se sont déroulées à Cudot grâce au soutien communal, et avec la participation active des bénévoles des associations suivantes : - MJC de Cudot, Saint Loup, Saint Martin d'Ordon - Association des parents d'élèves APE - Anim' Saint-Loup ! - Les meneurs de Sainte Alpais

Samedi 7 et dimanche 8 décembre, il y en eut pour tous les goûts : La zumba a fait transpirer garçons et filles, mamans et papa. Un grand moment festif. La randonnée autour de Cudot a réuni plus de trente marcheurs, malgré le temps exécrable. La lettre au Père Noël a attiré les enfants sages qui vont bientôt voir leur demande exaucée. La promenade en calèche a séduit les petits et réveillé les souvenirs des plus anciens. Malheureusement la pluie en a rebuté quelques-uns. La buvette était évidemment présente tout au long de ces animations, nous sommes en Bourgogne ...

La centaine de convives au repas a montré tout son soutien à la cause du Téléthon. Notre chef-cuisinier nous a régalé avec sa tartiflette maison qui deviendra certainement le plat emblématique de ce repas annuel. La traditionnelle tombola a vu les plus chanceux repartir avec un lot-souvenir, et tous avec beaucoup de bonne humeur.

L'église de Cudot bruissait de mille chuchotements dès seize heures pour encourager et apprécier le spectacle donné par les choristes et les musiciens. Un très grand moment artistique et convivial !

L'apéritif dînatoire a permis à tous de faire le point et d'échanger sur ces deux journées de solidarité.

Un grand merci à toutes et tous, organisateurs et participants.

Cette année encore, grâce à votre générosité, nous avons pu verser plus de 1 800 euros à l'AFM Téléthon.

Rendez-vous l'an prochain !

Le mot du Maire

La municipalité
vous convie
à la cérémonie
des vœux le

vendredi
10 janvier

à 18 heures
à la salle municipal

En ce début d'année 2020, et en vue des élections municipales des 15 et 22 mars prochains, la loi nous impose de limiter la communication d'informations.

La journée du Téléthon fut, comme les années précédentes, une réussite et j'en remercie les associations de nos trois municipalités qui ont uni leur dynamisme pour un résultat financier fort honorable pour nos modestes villages.

Concernant le Noël du 3e âge, 64 colis attendaient leurs destinataires. Un goûter rassemblant près de 40 personnes a été servi par les membres du CCAS, merci à eux.

Nos pompiers ont reçu leur nouveau véhicule pour les interventions.

La peinture rouge reste à venir avec les beaux jours.

Nous avons fait le choix de nous séparer de l'agent communal qui a été remplacé par M. Branchet Pascal qui arrive de St-Julien-du-Sault

Je me joins aux conseillers municipaux pour souhaiter à chacun d'entre vous une excellente année 2020.

LE MAIRE
GÉRARD VERGNAUD

Extrait des comptes rendus du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19 septembre 2019

Extension des réseaux route de Chevillon

Le Conseil Municipal, accepte les travaux proposés par le SDEY et leur financement pour un montant total de 18 844 € TTC dont 10 253 à la charge de la commune. Une avance de 50% sera versée.

Travaux de l'église

Le chantier de l'église arrivant à terme, Monsieur le maire fait le bilan des dépenses encore prévues et des subventions reçues à ce jour.

Travaux du cimetière

Le ravalement de la façade nord du cimetière est effectué. Le conseil confirme la décision du 14 mars 2019 concernant ces travaux et autorise le Maire à régler l'entreprise Czorny.

Lavoir

Concernant le lavoir, la subvention demandée à la CCJ a été accordée. Une demande a été faite à la Région au titre de l'aménagement d'espaces innovants. On attend de connaître leur décision. Une demande de Travaux et un Permis d'aménager ont été envoyés à la DDT.

Terrain des Tuileries

Les héritiers ont donné leur accord pour la vente. Monsieur le Maire a rendez-vous avec la notaire pour mettre en route la procédure.

Vente Corby

Monsieur Jacky Corby est toujours intéressé par l'achat de la parcelle AB140. Le Conseil municipal fixe le prix à 5€ le mètre carré.

Agent communal

Le maire et ses adjoints ont constaté que l'employé communal n'est pas à l'aise avec les travaux mécanisés. Il a été décidé de terminer la période de stage au 30 novembre. C'est Pascal Branchet qui a demandé sa mutation depuis Saint-Julien-du-Sault qui le remplacera.

SAUR

Une bouche d'incendie est à remplacer au lieu-dit Les Pierres ; la SAUR a chiffré à 2700€ cet ouvrage. Aux Etangs, la bouche installée sur un tuyau de diamètre 60 pourrait être remplacée par un poteau incendie sur le tuyau voisin d'un plus gros diamètre. Le devis de la SAUR s'élève à 5400€. Le Conseil préfère avoir d'autres devis avant de se prononcer.

SDEY

Le Syndicat d'énergie a invité les communes à communiquer les projets envisagés pour 2020. Il est décidé de ne pas engager de nouveaux travaux et de laisser ce soin à la nouvelle équipe municipale.

Affaires diverses

- Camion des pompiers : Le SDIS a validé le choix qui a été fait pour le camion.
- Assurance : Après le sinistre du tracteur, des failles dans les contrats ont été constatées. Afin d'améliorer la couverture, des devis vont être demandés à d'autres compagnies d'assurance.
- Le Sapin qui menaçait de tomber à l'entrée du village a été abattu. Il est envisagé de fleurir l'espace qu'il occupait

Séance du 17 octobre 2019

PLUi

L'enquête publique concernant l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la CCJ s'est achevée le 11 octobre à 17 heures. Quatre personnes se sont exprimées sur le registre, le commissaire enquêteur a réalisé une permanence le 8 octobre.

Travaux dans la salle des fêtes

Des travaux de peinture et l'installation d'un vidéoprojecteur vont être réalisés pendant les deux semaines de vacances d'automne.

VEOLIA

Le maire rappelle au conseil que la SAUR avait communiqué un devis pour deux dispositifs de lutte contre l'incendie. La société VEOLIA a été sollicitée pour ces chantiers.

Aménagement d'un espace naturel autour du lavoir

Monsieur le maire dresse le bilan des financements reçus pour le projet d'aménagement autour du lavoir :

- La Région Bourgogne Franche-Comté au titre de la DETR : 5 490€
- La Région par le dispositif Espaces Nouveaux-Villages Innovants : 12 600€
- La CCJ par la Commission d'aménagement du territoire : 3113€
- Fonds propres : 9 000€

Agent communal

Monsieur le maire rappelle à l'assemblée que les emplois des collectivités sont créés par l'organe délibérant de la collectivité. Il appartient donc au conseil municipal de créer un poste adapté en cas de changement. Le conseil municipal décide la création d'un emploi d'agent de maîtrise à temps complet à compter du 1^{er} décembre 2019

Camion des pompiers

Pour le remplacement du camion des pompiers, le choix s'est porté sur un RENAULT master de 2007 de la société TRANSARC pour un montant de 1 500€ TTC

Vente Corby

Concernant la vente de la parcelle AB 140, le Conseil décide de répondre favorablement aux deux demandeurs : M. Corby et le couple Jalmoni Bitrou. Un bornage sera effectué et la vente se fera au prix de 5 € le m2 augmentée du prix de bornage. Les deux actes seront faits conjointement chez le notaire.

Affaires diverses

- Église : La célébration de la fin des travaux de réfection du toit de l'église a lieu le 26 octobre.

Séance du 29 Novembre 2019

Subvention au CCAS

Le Conseil accorde au CCAS une subvention de 1 500€ afin de financer l'organisation d'un goûter et la distribution de colis de Noël aux personnes âgées de plus de 70 ans.

Emprunt à court terme

Les subventions octroyées pour le chantier de l'église n'ayant pas encore été versées dans leur totalité et afin d'assurer une continuité dans la trésorerie, le maire propose au Conseil de faire un emprunt à court terme. Le Conseil municipal accepte l'offre du CRCA et charge le Maire de signer tous les documents liés à l'octroi de ce prêt.

Assurances

Afin de disposer des meilleures garanties d'assurance pour les bâtiments et les véhicules communaux, des devis ont été demandés à SMACL (CRCA) et à GROUPAMA, notre assureur actuel. Après étude des différentes propositions, le Conseil municipal accepte l'offre SMACL.

Indemnités des Trésoriers

Le Conseil Municipal, décide d'accorder l'indemnité de conseil à MM Joël DEMONT et Jean-François LEGER, receveurs municipaux

Vente du véhicule des pompiers

Concernant la vente de l'ancien véhicule, un renault TRAFIC de 1981 immatriculé AG-616-KE., le conseil municipal fixe le prix à 750€ en l'état.

Le SDEY

a fait une proposition pour la maintenance préventive du parc éclairage public de la commune, comprenant de 55 points lumineux à savoir 35 LEDS et 20 ballons FLUO.

Cette offre consiste en 3 visites par an pour un montant de 327,50€.

Le conseil municipal accepte cette proposition.

Cartes de car payantes

Le maire rappelle que depuis la rentrée, les transports scolaires sont gratuits dans la Région

Bourgogne-Franche Comté. Cependant pour certaines familles, dont les enfants fréquentent la garderie ou vont chez des nourrices hors de leur commune de résidence et de scolarisation la Région considère que ces enfants n'ont pas à emprunter le car pour aller dans leur école. Pour ces cas des cartes payantes (100 €) ont été émises.

Le Conseil Municipal sollicite le Maire pour rédiger un courrier à l'adresse de Mme Marie Guite DUFAY, présidente du Conseil Régional pour qu'un principe d'équité et de gratuité s'applique à tous les enfants scolarisés dans notre RPI.

Affaires diverses

- Le chantier d'aménagement de l'espace naturel autour du lavoir a débuté

Informations diverses

Ramassage des ordures ménagères.

le passage des camions restera, pour 2020, le vendredi matin: une semaine tri sélectif, semaine suivante déchets ultimes. Un calendrier est joint au petit journal.

Les dépôts sauvages deviennent plus rares autour des bennes à verre, merci

Elections municipales

les dates seront les dimanches 15 et 22 mars 2020. Pour se porter candidats, un dépôt de candidature est obligatoire en Sous-Préfecture avant le 27 février, 18 heures.

Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 7 février 2020, en ligne à tout moment ou en mairie

Hameau des Tuileries

l'aménagement du cœur du hameau ne pourra réellement se faire qu'après passage auprès du notaire.

Permis de construire

Le nouveau système mis en place (PLUI) sera effectif dans un mois environ, après accord du Préfet. Les dossiers de permis de construire ne seront plus traités par l'Etat, mais par la Mairie puis un service de la CCJ.

Paroisse Sainte-Alpais

Vous pouvez recevoir Le bulletin mensuel par mail en vous inscrivant auprès du Père Romain : romaintavernier@yahoo.fr ou le consulter sur le blog Sainte Alpais : saintealpais.blogspot.com La prochaine messe à Cudot est prévue le Dimanche 5 janvier à 18 h 00.

Paiement des factures

Courant 2020, le paiement des factures d'eau, de cantine, de garderie...pourront être payées comme avant, mais aussi par prélèvement ou par internet. Une fois le système en place, il vous faudra remplir une fiche donnant votre accord.

Amicale du souvenir

Ce 11 novembre 2019 ,à l'invitation de monsieur le maire ,nous nous sommes rendus au Monument aux Morts en cortège avec le drapeau de L'Amicale accompagnés par nos pompiers.

Après l'appel des « Morts pour la France », la minute de silence et le dépôt de gerbes, nous avons déposé une gerbe à la Croix des Missions au cimetière.

Le pot de l'amitié a été servi à la salle des fêtes.

L'Amicale du Souvenir de Cudot présente à toutes et à tous ses meilleurs vœux pour 2020.

LE PRÉSIDENT
R. BOUSSIN

Association des parents d'élèves

Depuis septembre un nouveau bureau a été élu. L'association compte désormais 14 membres :
Mme Riou Salomé (présidente),
Mme Dufour le Bourzec Jessica (vice-présidente),
Mme Martin Blandine (trésorière),
Mme Gencey Amélie (vice trésorière),
Mme Rabourdin Virginie (secrétaire),
Mme Ribier Aline (vice-secrétaire)

Membres actifs :

Mme Coupanec Virginie/ Mr Rabourdin Christophe/ Mr Riou Francis/ Mme Richomme Angélique/Mme Ah-thione Delphine/ Mme Doujon Angélique/ Mme Mathys Célia/ Mme Bétombo Marie-José

Les activités pour cette année 2019 /2020 :

- Vente de biscuits mistral et sapins de Noël en novembre remis le 7 décembre.
- En décembre participation le 6 et 7 décembre au Téléthon à Cudot (buvette) dont les bénéfices seront remis intégralement au Téléthon.

● Le 20 décembre le Noël des enfants de nos trois communes avec pour les écoles de Saint martin et Saint loup un spectacle avec une conteuse. Mais aussi visite du Père Noël pour les classes de maternelles et CE1/CE2. Pour l'école de Cudot un après-midi jeux en bois.

- Vide ta chambre : date à définir
- La chasse aux œufs de Pâques : date à définir
- Avril : Loto spécial enfants
- Le 27 juin 2020 KERMESSE DES ENFANTS à Saint martin d'ordon

Nous remercions tous les parents bénévoles pour leur participation.

Nous remercions également nos trois municipalités pour leur soutien (prêt de matériel, prêt de salle) ainsi que financier (dons) ainsi que le comité des fêtes anim'saint-loup!

L'EQUIPE APE
Facebook : APE Cudot-St loup-St Martin
Mail : ape89116.89330@gmail.com

Syndicat Intercommunal d'Intérêt Scolaire (SIIS)

Un peu d'histoire :

Le SIIS a été créé en 1972 entre les communes de Saint Loup d'Ordon et Saint Martin d'Ordon. Cudot rejoindra l'année suivante ce syndicat. La mise en commun des possibilités des 3 Communes a favorisé l'accueil et un enseignement scolaire de qualité avec, en particulier la mise en place d'une maternelle, la création du ramassage scolaire et d'une cantine. Les autres évolutions ont porté sur la création d'indemnités de surveillance cantine en 1995, puis d'indemnités de garde en attendant le car en 1998 (surveillance des seuls enfants arrivant par le car le matin), la création en 2000 d'une seconde classe à SAINT MARTIN D'ORDON. De même, l'année 2010 a vu la mise en place d'une garderie à CUDOT, dans des locaux entièrement réhabilités et adaptés pour recevoir des enfants. Il est à noter, que le Conseil Syndical a accepté que l'ensemble du personnel affecté aux différentes activités soient employées du SIIS.

Fréquentation scolaire

Le nombre d'enfants scolarisés ne cesse de croître depuis quelques années. A la dernière rentrée, ce sont 103 enfants qui fréquentent les 4 classes des écoles des trois communes.

Cantine

Comme les années précédentes, la cantine rencontre un vif succès par la présence plus ou moins régulière de plus de 100 enfants répartis sur les 2 services. Je tiens particulièrement à remercier toutes les personnes qui s'impliquent au quotidien à cette réussite.

Une organisation différente et très satisfaisante après quelques mois, a été mise en place à la dernière rentrée et concerne les enfants de Saint Martin d'Ordon qui retournent à l'école de Saint Martin, une fois leur repas pris. La surveillance est assurée par le personnel du Syndicat.

Fournitures scolaires

Le SIIS utilise désormais les marchés mis en place par la Communauté de Commune du

Jovinien pour l'achat des fournitures scolaires et la mairie de Saint Martin d'Ordon pour le papier et les fournitures pour les imprimantes. Ce fonctionnement mérite d'être complété par une démarche de développement durable et de protection de la planète, principalement lié à la consommation du papier.

Garderie à CUDOT :

Elle fonctionne les seuls jours de classe et n'est pas ouverte le midi. Tout enfant non inscrit ne peut être accueilli au sein de la garderie. La garderie périscolaire est ouverte à tous les enfants fréquentant le regroupement pédagogique, quelle que soit leur commune de résidence. La garde des enfants scolarisés est prévue le matin à compter de 7H30 jusqu'à l'entrée en classe ou au départ du car, et le soir, après la sortie de la classe jusqu'à 18H30. Cette année, c'est près de la moitié des enfants qui ont fréquenté de manière plus ou moins régulière la garderie. Une réussite aussi car au mois d'octobre dernier, ce sont près de 350 heures équivalentes qui ont été assurées.

Car scolaire :

La région met en place dans le car un système embarqué. Cet outil innovant comporte un valideur qui permet de pouvoir contrôler automatiquement le titre de transport billettique des enfants. Ce dernier est connecté par Bluetooth au système embarqué auquel il fait remonter les informations d'une carte lors de la validation. Par conséquent, chaque enfant devra valider le matin et le soir sa carte scolaire.

En cette fin d'année, tous les membres et tout le personnel du Syndicat se joignent à moi pour vous souhaiter à chacune et chacun un Bon Noël et une bonne et heureuse Année 2020.

LE PRÉSIDENT
P. DECHAMBRE

Les sapeurs-pompiers

Tous les sapeurs-pompiers de CUDOT vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2020.

Nous vous remercions de votre gentillesse et votre générosité, lors de notre passage pour le calendrier 2020.

Nous remercions également les personnes qui ont fait des dons en cours d'année, suite aux interventions ou autre.

Nous tenons également à remercier grandement la Municipalité pour l'achat d'un nouveau véhicule d'intervention afin de remplacer l'ancien.

Nos interventions en 2019

- 4 Sorties pour des guêpes ou frelons
- 1 Sortie inondation de sous-sol ou maison
- 1 Accident de la route
- 1 Incendie de chaume
- 2 Interventions Secours à Personne
- Visite des bouches incendie et lieux de pompage

Nos manœuvres mensuelles

Plusieurs événements ont marqué cette année. La deuxième édition de la soirée Beaujolais de Novembre et la Saint Patrick de Mars, qui

ont reçu un franc succès, avec près de 120 convives.

Suite au Formation de certains Mr le Maire a remis les Grades Suivants :

Jean Marc : Lieutenant Nicolas : Sapeur
1ère Classe Sebastien : Caporal.

Nous l'en remercions.

Comme l'année précédente, la Saint Patrick, aura lieu le Samedi 21 Mars 2020.

Bientôt des affiches vous proposeront le programme et vous permettront de vous inscrire. Venez nombreux.

Et toujours en cas de besoin :

Et toujours en cas de besoin :

D'abord le service départemental N° 18, et ensuite :

BESSON Sébastien.....06 24 09 11 34
PERRIER Jean-François.....06 75 92 88 93
VALLEE Stéphane.....06 82 23 40 37
VALLEE Fabien.....06 20 10 31 00
BELLOC Nicolas.....06 10 93 22 57
PERRIER Rudy07 51 62 87 15
DEGHAL Jimmy06 11 69 00 07

LE CHEF DES POMPIERS
SÉBASTIEN BESSON

Club Joyeuses Rencontres

Le loto du club, ouvert à tous, du dimanche 27 octobre a, comme d'habitude, connu un grand succès.

Le dimanche 24 novembre, nous nous sommes retrouvés, dans une ambiance conviviale, pour notre repas de fin d'année.

Le mardi 17 décembre, nous avons fêté les anniversaires du 4^e trimestre tout en partageant la bûche de Noël.

La reprise se fera le mardi 7 janvier 2020. L'assemblée générale aura lieu le mardi 14 janvier 2020.

Les nouvelles personnes intéressées seront les bienvenues.

BONNES FÊTES A TOUS

LE BUREAU



Tout au long de cette année 2019, votre MJC de Cudot, Saint Loup, Saint Martin d'Ordon vous a proposé des activités pour petits et grands.

Depuis plus de vingt ans, la MJC est présente dans nos trois villages.

En juin, la fête annuelle de la MJC donne l'occasion d'applaudir les démonstrations offertes au public présent en nombre. Des prestations qui permettent d'évaluer le niveau des différents ateliers, et attirer de nouveaux pratiquants.

Lors de toutes les vacances scolaires, vos enfants apprécient les nombreuses animations sportives, ludiques et culturelles. Cette année ils ont découvert un nouveau terrain de jeu : les bois du château d'Ordon, grâce à l'aimable autorisation donnée par son propriétaire. Marche, construction de cabanes, pique-nique et animation resteront longtemps gravés dans la mémoire des petits et des grands.

Après l'arrivée en 2018 d'une nouvelle intervenante pour la Zumba, et le lancement du Multisports, des nouveautés sont encore proposées en 2019.

Le Hatha Yoga vient accompagner le Yoga déjà pratiqué depuis de nombreuses années. Christine, de Saint Loup d'Ordon, nous a fait découvrir les subtilités de cette discipline multiséculaire venue de l'Inde lointaine. Les adeptes ne s'y sont pas trompés et viennent régulièrement chaque lundi soir.

Le Qi Gong nous a été dévoilé grâce à Isabelle, de Saint Martin d'Ordon. Lundi et/ou jeudi



l'esprit zen est au rendez-vous. Là encore une dizaine de pratiquants s'initient à cet art millénaire chinois tout en respiration et contrôle de soi.

L'initiation ou le développement de vos connaissances en matière de pratique de la Guitare vous sont dispensés maintenant le jeudi par Vincent. Dans le sillage de Karen (intervenante historique en Musique et Chant choral), il se dit que ces deux complices pourraient nous proposer une surprise cette année. A suivre ...

En Gym enfants, Raphaëlle est venue renforcer l'équipe des intervenants. Sa pédagogie ludique enchante nos petits participants. Rappelons que nous ne sommes pas un club sportif, notre seule ambition est de sensibiliser nos enfants à la pratique du sport et à l'esprit de groupe.

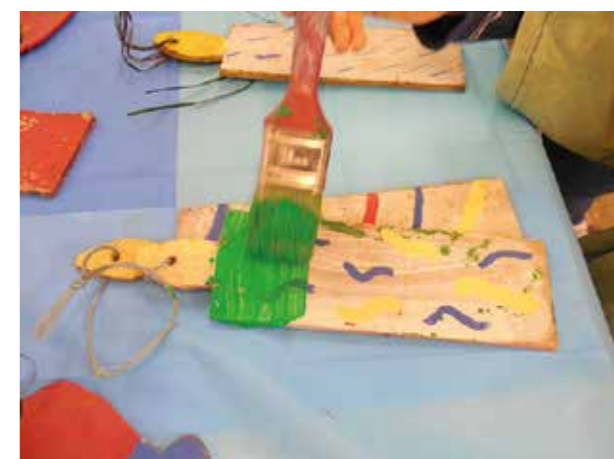
Pour la faire découvrir à d'autres personnes, l'activité Randonnée ne se limite plus au lundi et au mercredi, mais se pratique aussi certains dimanches matin dans une ambiance toujours conviviale.

La MJC vous offre maintenant un catalogue régulier d'une quinzaine d'ateliers sportifs, ludiques et culturels ouverts toute l'année. Petits et grands peuvent y trouver de quoi satisfaire leurs envies. Nous restons cependant ouverts à toute proposition d'activité nouvelle. N'hésitez pas alors à nous en parler et nous pourrions, peut-être, ensemble, construire un nouveau chapitre de notre histoire.

A surveiller pour l'été 2020, la possible venue (pour la troisième fois) de la dynamique caravane festive « Yonne Tour Sports » organisée par le Conseil Départemental de l'Yonne, avec le soutien de nos trois communes et l'accompagnement de votre MJC.

Nous vous souhaitons une belle année 2020 avec les activités et animations de la MJC de Cudot, Saint Loup, Saint Martin d'Ordon.

LA PRÉSIDENTE
MONIQUE VERGNAUD



Les meneurs de Sainte Alpais

Bonjour à tous

Encore une saison bien remplie pour les meneurs de SAINTE ALPAIS. Les manifestations locales: -- la journée du cheval à Auxerre, -- la foire de TOUCY, la foire de CHATEAURENARD, -- la foire de la Saint Simon de CHARNY.

Du 30 mai au 2 juin : Participation à la route vignobles et terroir à Chablis.

Du 12 au 14 Juillet : la route des Ducs de Bourgogne à Saint Agnan.

Le 21 Juillet : organisation du championnat régional d'endurance en attelage, à MALICORNE, où nous avons conservé notre médaille d'or toutes catégories confondues.

Les 03 et 04 Août, à CUDOT : organisation du concours départemental d'attelage, avec en parallèle le rallye des châteaux, et comme à l'habitude notre convivial repas champêtre.

Nous remercions très sincèrement tous nos partenaires grâce auxquels nous pouvons chaque année organiser cette manifestation. de, l'aide précieuse qu'il nous apportent : Le Conseil Départemental pour laquelle nous remercions Françoise Roure et Nicolas Soret de leur soutien, -- la Commune de CUDOT toujours à nos côtés, ainsi que la commune de SAINT MARTIN D'ORDON, la société Soprema et la société Aub'aliment, ainsi que les donateurs particuliers (qui pourront ainsi bénéficier d'une réduction d'impôts). Nous remercions Monsieur Arthus Bertrand et Monsieur De Montcuit de nous avoir accueillis.

Les 17 et 18 août, championnat de France de TREC attelé au THIEULIN (28), où nous avons reçu la médaille d'argent.

Du 20 au 25 août, participation en équipes avec les Traits de Bourgogne à la route internationale de La Suisse Normande où notre équipe remporte la première place ex éco et où nous avons pour la première fois présenté notre attelage à quatre chevaux qui se sont montrés très brillants.

31 Août et 1^{er} Septembre, nous avons engagé deux attelages au championnat de France

d'endurance en attelage à MONTENDRE (14). et nous sommes rentrés avec une médaille d'or et une médaille d'argent

Les 7 et 8 Septembre, présentations d'attelage et promenades pour la fête de l'agriculture et la St FIACRE à SENS

Le 7 octobre, nous avons participé avec l'association CAP St MARTIN à l'organisation de la 7^e CAPETIENNE, au profit des malades atteints du cancer

La dernière sortie de l'année s'est faite à CUDOT, le DIMANCHE 8 DECEMBRE, au profit du TELETHON où vous étiez nombreux pour une jolie balade en calèche.

Meilleurs vœux 2020 à tous

GUYLAINE DECHAMBRE

